



## INTERPELLATION

**Auteur** Doris Schmidhalter-Näfen, Laetitia Heinzmann-Bellwald et Marc Kalbermatter, PS/GC  
**Objet** Ne pas gâcher la rapide transformation du solaire  
**Date** 18/11/2022  
**Numéro** 2022.11.492

Cette interpellation revêt un caractère d'urgence de par son sujet. Elle soulève des questions dont le Conseil d'Etat devrait connaître les réponses depuis longtemps.

Ce n'est manifestement pas le cas: le retard sur le programme ne peut malheureusement pas être rattrapé pendant la semaine de session de novembre 2022. Dès lors, le Bureau du Grand Conseil doit se demander si une session extraordinaire ne serait pas nécessaire dès que les projets Grengiols Solar et Gondo Solar seront plus concrets. Cela devrait être le cas vers la fin de l'année.

Le président de l'ElCom estime que la Suisse, comme l'Allemagne, doit prélever les bénéfices liés à la guerre d'Axpo, Alpiq et consort et, avec ces recettes, aider les ménages et entreprises au vu de la montée en flèche des prix de l'énergie.

Le 9 novembre 2022, Roberto Schmidt a encore pris position contre cette mesure judicieuse. Ce n'est pas compréhensible. Les questions suivantes se posent:

- \* A combien se monteront les bénéfices exceptionnels obtenus en 2023 en Valais par des sociétés extracantonales? Correspondent-ils à l'estimation de 300 millions de francs?
- \* Est-ce que, du fait de l'imposition des partenaires, ces 300 millions de francs afflueront exonérés d'impôt vers les pôles de Suisse qui sont propriétaires de nos centrales hydrauliques?
- \* Subirons-nous une perte de pouvoir d'achat d'un milliard de francs en 2025 en Valais si aucune mesure n'est prise?
- \* La position insoutenable de Roberto Schmidt est-elle aussi celle du Conseil d'Etat valaisan?

L'entreprise Energie 360° estime que la Suisse présente un potentiel impressionnant en matière d'installations photovoltaïques.

Pour ce qui est de l'énergie hivernale, la seule qui importe, le potentiel est le suivant:

Toits: 12,5 milliards KWh  
Alpes: 20,5 milliards KWh  
Façades: 5,1 milliards KWh.

- \* Le Conseil d'Etat est-il globalement d'accord avec cette manière de quantifier les potentiels? Si oui, cela signifie-t-il que le Valais peut produire autant d'électricité avec le soleil qu'avec l'eau? Dont la moitié en hiver?

Cela impliquerait des investissements de 7 milliards de francs. Des redevances solaires de 120 millions de francs par année. 300 kilowattheures d'énergie gratuite.

\* Comment le conseiller d'Etat compétent en la matière en arrive-t-il à dire qu'il n'est pas question de milliards et de millions? Les montants dont il est question sont bien de l'ordre de milliards et de millions.

La production de panneaux solaires nécessite de l'énergie et des ressources. Une cellule solaire produit quatre fois plus d'électricité en hiver si elle est installée à Grengiols que sous les bancs de brouillard du Plateau. L'énergie solaire produite dans les Alpes divise par quatre la consommation de ressources.

\* Le Conseil d'Etat est-il prêt à exiger qu'à l'avenir, les installations technologiquement neutres ne soient subventionnées que sur la base de l'électricité qu'elles produisent en hiver?

L'Etat est l'actionnaire majoritaire des FMV. Roberto Schmidt siège au conseil d'administration en qualité de représentant de l'actionnaire majoritaire. De concert avec messieurs Raoul Albrecht, Gilbert Schnyer et Armin Zeiter, il a défini il y a des semaines la direction à suivre.

Le Valais veut avoir la majorité des installations solaires. Selon nos informations, le conseil d'administration des FMV a visité le village de Grengiols fin octobre 2022. Roberto Schmidt prétend que le conseil d'administration des FMV ne s'est pas encore du tout occupé du dossier, et qu'on n'a aucun document à Sion.

\* Comment s'expliquent ces contradictions?

La communauté universitaire valaisanne regorge de spécialistes de l'énergie. Malheureusement, ils n'ont pas encore réussi à trouver grand-chose d'utilisable.

Il y a six semaines, le professeur compétent a expliqué que le transport de l'électricité depuis Grengiols ne posait pas problème. Il est vrai que le réseau valaisan actuel a trop peu de capacités à moyen terme. Toutefois, les réseaux actuels suffisent jusqu'à fin 2025, à deux conditions:

- que Vispental Solar utilise l'énergie dans la région, grâce à la Lonza et avec elle, et grâce au barrage de Mattmark et à une batterie à sable;
- et que les pointes journalières de Grengiols Solar soient lissées avec des batteries installées sur place. Ainsi, dans un premier temps, on peut déjà produire 1 milliard de kilowattheures à Grengiols et transporter cette énergie.

\* Le Conseil d'Etat est-il d'accord avec cette estimation? Et si ce n'est pas le cas, pourquoi?

Swissgrid n'a pas de stratégie fiable. La puissance de la ligne de la Gemmi est donc augmentée, par recours au droit d'urgence. Le risque existe que le Valais soit arnaqué, comme pour la ligne entre Chamoson et Chippis, et comme pour la ligne à haute tension entre Mörel et le Nufenen.

Le Conseil d'Etat est-il d'accord avec les positions et constats suivants?

\* Les différentes variantes concernant le tunnel du Grimsel prouvent qu'aujourd'hui, on peut construire un microtunnel pour 10 à 15 millions de francs pour y faire passer des lignes de courant continu efficaces et

engendrant peu de pertes.

- Le Valais, la Suisse et l'Europe ont besoin d'une nouvelle NLFA pour le courant, qui relie Bickingen et Ackersand, Mörel et Pallanzeno par Chippis. Cette ligne devrait avoir une capacité de 4000 MW.

- La construction d'une telle infrastructure est rentable. Premièrement, le tronçon entre Bickingen et Pallanzeno est raccourci grâce à des microtunnels. Et deuxièmement, les pertes par kilomètre sont bien moindres, ce qui est rentable au vu du prix élevé de l'électricité.

- Une autre loi fédérale urgente devrait permettre à Swissgrid de construire rapidement cette colonne vertébrale qui sera nécessaire à moyen terme pour transporter l'électricité.

Une étude sur la question a été mandatée en novembre 2022 auprès des professeurs Jarras et Brockelmann, sommités en Europe. Question:

\* Le Conseil d'Etat est prêt et intéressé à y participer, au moins au niveau du contenu?

Lors de la dernière session, mon postulat concernant l'énergie solaire a fait l'objet d'un vote. Les principaux éléments étaient les suivants:

1. Une redevance solaire indexée de 1,2 centime doit être payée par kilowattheure produit.
2. Les communes où sont implantées les infrastructures ont droit à 3% d'énergie gratuite.
3. Le siège des sociétés doit se trouver sur les communes où sont implantées les infrastructures. Ces sociétés doivent être imposées comme des sociétés anonymes normales et non comme des sociétés partenaires. Aujourd'hui, c'est le cas pour l'EES seulement, pour l'usine hydroélectrique de Gondo/Simplon-Dorf.
4. Les infrastructures doivent revenir à la commune après vingt-cinq ans.

Le Conseil d'Etat a combattu cette intervention que j'avais déposée, avec succès. Notamment grâce au soutien des Verts, d'ailleurs. Question:

\* Le Conseil d'Etat défend-il toujours cette position anti-valaisanne?

Dans la loi fédérale urgente adoptée à Berne, on a oublié que des organisations de protection du paysage et des particuliers pouvaient toujours empêcher qu'un seul kilowattheure d'électricité produite sur des surfaces libres des Alpes soit injecté dans le réseau avant fin 2025.

Aucun investisseur n'entamera une construction anticipée d'infrastructures à ses propres risques, comme Aron Pfammatter le propose. Car le capital est bien timide.

Décidera-t-on à Berne d'accélérer le processus, tout en respectant pleinement les droits des organisations de protection du paysage? Peut-être, peut-être pas.

Et qu'en est-il dans un premier temps? On peut produire 40 milliards de kilowattheures dans les Alpes. La loi

fédérale urgente a donné son feu vert pour 2 milliards de kilowattheures. Soit 5%. Il semble judicieux que les cantons alpins et le Valais cherchent des solutions avec Kurt Fluri, Raimond Rodewald, Brigitte Wolf et consort pour que nous puissions déterminer qui a raison sur la question.

\* Le Conseil d'Etat est-il prêt à chercher des solutions innovantes?

### **Conclusion**

Nous prions le Conseil d'Etat d'examiner les questions et réflexions soulevées dans le texte et d'y répondre.